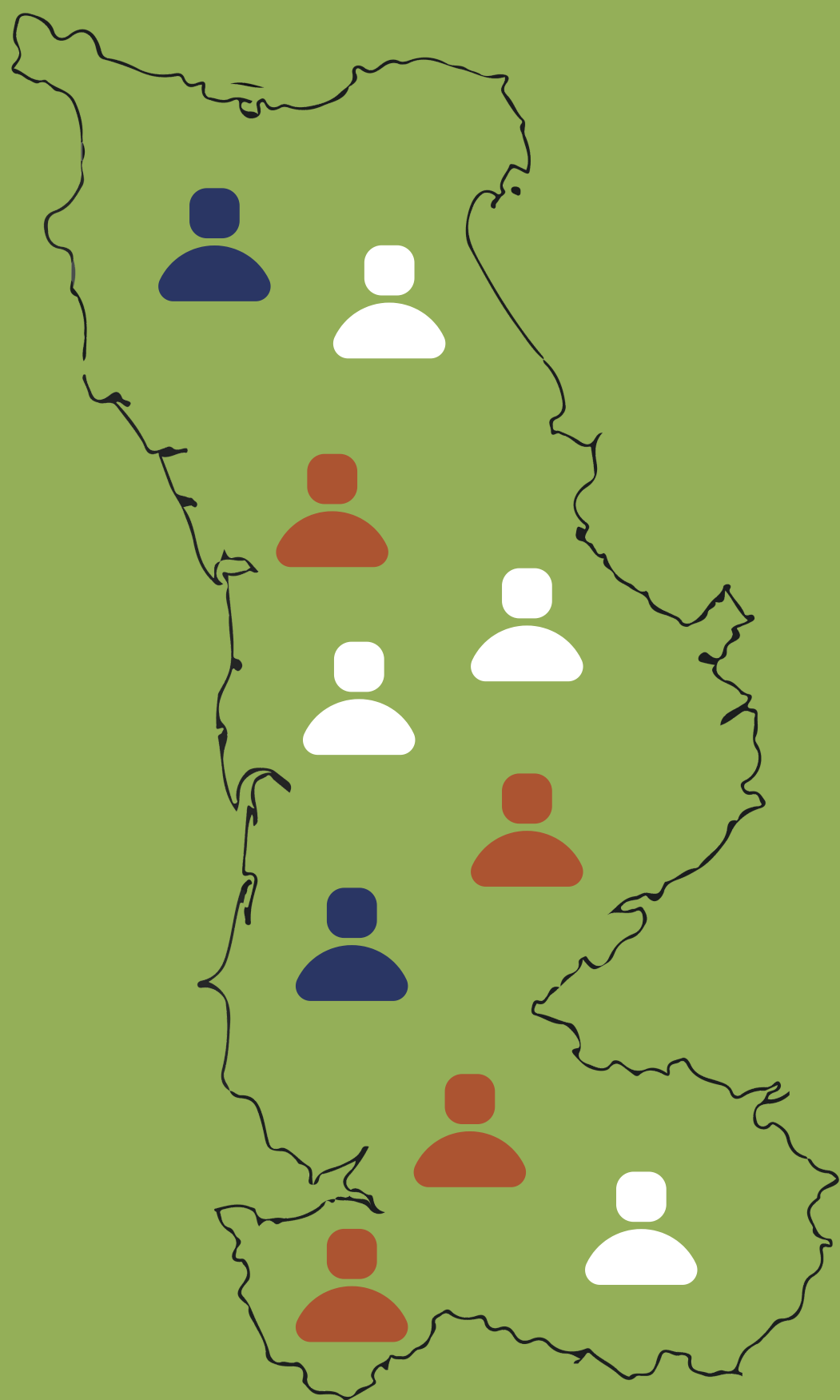


La Manche, terre d'

#Emploi Accompagne



dispositif national



carte job-coach

Contactez-nous :

Chargée de mission : Isabelle Eudes

 06 12 09 03 46

Coordinatrice : Véronique Anne

 06 26 84 96 87

 emploi.accompagne.normandie@ladapt.net



LA MANCHE

MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA MANCHE



L'Emploi Accompagné c'est quoi ?

L'Emploi Accompagné a pour objectif de sécuriser et de fluidifier le parcours professionnel d'une personne en situation de handicap en milieu ordinaire de travail, grâce à un accompagnement sur le long terme de la personne mais aussi de son employeur, pour accéder et se maintenir durablement dans un emploi.

Il poursuit un double enjeu : de maintien dans l'emploi, pour les travailleurs handicapés en situation d'emploi ; d'insertion puis de maintien dans l'emploi, pour les travailleurs handicapés qui ne sont pas ou plus dans l'emploi.

Il peut être sollicité tout au long du parcours professionnel par le travailleur handicapé et, lorsque celui-ci occupe un emploi, par l'employeur. Il est mobilisé en complément des services, aides et prestations existantes.



L'Emploi Accompagné c'est pour qui ?

L'Emploi Accompagné s'adresse

- à toute personne âgée de 16 ans et plus, reconnue travailleur handicapé, ayant besoin d'être soutenue pour élaborer un projet professionnel, être accompagnée vers et dans l'emploi en milieu ordinaire de travail (dans le secteur privé ou public).
- à toute entreprise intéressée par cette offre de service.

**Découvrez en images le film
réalisé par l'Agefiph**



Les modalités d'accompagnement

Chaque bénéficiaire est accompagné, à proximité de son lieu d'habitation, par un Conseiller Emploi Accompagné qui assure la mise en œuvre des actions nécessaires tout au long de son parcours professionnel, au moment de sa recherche d'emploi mais également lorsqu'il est en poste. L'Emploi Accompagné est présent sur tout le territoire de la Manche.

Les prestations proposées

- Évaluation de la situation du bénéficiaire
- Détermination du projet professionnel et aide à la réalisation
- Assistance du bénéficiaire dans sa recherche d'emploi
- Accompagnement dans l'emploi afin de sécuriser le parcours professionnel (faciliter l'accès aux formations et bilans de compétences, adaptation ou aménagement de l'environnement de travail...)

Le rôle du Conseiller Emploi Accompagné (job coach)

- conseiller le bénéficiaire sur son projet et l'accompagner dans ses démarches d'insertion socio-professionnelle.
- Organiser une ou plusieurs mises en situations professionnelles (stages) pour favoriser la découverte ou évaluer les compétences du bénéficiaire
- Évaluer les besoins d'aménagements et d'adaptations du poste de travail et accompagner la mise en oeuvre et les ajustements nécessaires.
- Assurer une présence auprès du bénéficiaire et de l'employeur selon les besoins pour favoriser la prise de poste et son appropriation.
- Travailler en lien avec les partenaires de l'emploi, des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour répondre aux besoins repérés.
- Conseiller et sensibiliser l'employeur et le collectif de travail sur les besoins spécifiques du bénéficiaire au quotidien.
- Mobiliser des expertises complémentaires nécessaires à l'accompagnement (psychologiques, sociales, médicales...)



**Découvrez en image le
témoignage d'une Job coach**





Nos partenaires :

MANCHE

- AAJD
- ACAIS
- APTIMA

EURE

- ADAPEI 27
- ADS Insertion
- AFTC
- APEER
- HANDI-CAP EMPLOI 27
- L'ABRI
- MISSION LOCALE VERNON
- PAPILLONS BLANCS PONT AUDEMER

CALVADOS

- APAEI COTE FLEURIE
- ESSOR
- FPSR

ORNE

- ADAPEI 61
- UGECAM

Partenaires normands

- ARAMIS
- CRA
- ECTI : Association des dirigeants retraités
- HUMANDO
- GEIQ emploi et handicap
- EvaDi
- Service Public de l'Emploi

#Emploi
Accompagne
dispositif national